

Collaboration avec les **partenaires**

Évacuation de civils
à Homs (Syrie).





Pour offrir protection et assistance aux personnes qui relèvent de sa compétence autour du monde, le HCR s'appuie sur l'expertise d'un vaste éventail de partenaires.

Parmi ceux-ci figurent non seulement des organismes onusiens, des organisations non gouvernementales (ONG) et des gouvernements, mais aussi des universités, des cellules de réflexion et des entreprises du secteur privé. Le soutien apporté par ces partenaires est crucial pour la réalisation du mandat du HCR.

Ce chapitre fait le point sur la collaboration du HCR avec les organisations partenaires et présente un aperçu des activités qui seront entreprises dans ce domaine en 2015. ●●●

LES AGENCES ONUSSIENNES UNIES DANS L'ACTION

Le HCR apporte un appui déterminant à l'Agenda transformatif (AT) du Comité permanent interorganisations (*Inter-Agency Standing Committee*, IASC) depuis le lancement de ce programme en 2011. Cet engagement s'exprime essentiellement par le travail que le HCR accomplit sur les éléments normatifs de l'Agenda et par l'important rôle de chef de file qu'il assume dans diverses situations d'urgence de niveau 3. Le HCR entreprend également de remplir ses obligations de chef de file en identifiant activement des cadres supérieurs expérimentés, susceptibles d'être inscrits au fichier des Coordonnateurs humanitaires.

Afin de répondre et de se conformer à l'évolution des politiques interinstitutions sur le plan opérationnel et programmatique, le HCR a renforcé ses structures organisationnelles internes. Cette nouvelle structure permettra au HCR d'entretenir des relations plus systématiques et plus uniformes avec les partenaires spécialistes de l'aide humanitaire et du développement et de répondre avec compétence aux réformes rapides des systèmes d'aide humanitaire et de développement et à l'évolution successive des politiques interorganisations des Nations Unies en matière d'aide humanitaire et de développement.

Au deuxième semestre 2013, le HCR a codifié la manière dont il conçoit ses fonctions statutaires de direction et de coordination des interventions d'urgence en faveur des réfugiés. Le Modèle de coordination pour les réfugiés, issu de ce processus, a été officiellement lancé en décembre 2013. Ce modèle s'inspire des meilleures pratiques recensées sur le terrain et des principes de direction, de coordination et responsabilisation mis en exergue

par l'Agenda transformatif, tout en cherchant à assurer complémentarité et souplesse. Le modèle affirme la responsabilité première du pays d'accueil en matière de protection des réfugiés, la responsabilité qu'a le HCR de coopérer avec le gouvernement hôte sur les affaires de réfugiés, et le rôle directeur que le Haut Commissariat doit assumer en matière de planification stratégique avec les partenaires opérationnels, de coordination générale de la réponse multisectorielle et de coordination des questions de protection.

En précisant les rôles et les responsabilités, le modèle rend l'approche du HCR en matière de coordination plus prévisible, plus inclusive et plus ouverte aux partenaires, et contribue à faire en sorte que les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence reçoivent l'assistance et la protection dont ils ont besoin.

En avril 2014, le Haut Commissaire et le Coordonnateur des secours d'urgence ont convenu de simplifier et de clarifier leurs modalités de coordination en vue de parvenir à une plus grande efficacité et efficacité dans la prestation de services auprès des personnes déplacées de force. La note conjointe du HCR et de l'OCHA sur les situations mixtes, approuvée en avril 2014, précise les rôles et les responsabilités, et définit les fonctions respectives de direction et de coordination dans les situations mixtes, touchant des déplacés internes et des réfugiés. Dans le cadre du déploiement de cette note, une équipe interorganisations composée de représentants du HCR, de l'OCHA, du PAM, de l'UNICEF et d'ONG a entrepris des missions en Afghanistan, au Pakistan et en République démocratique du Congo. D'autres missions destinées à faciliter la mise en œuvre de la note sont prévues en 2015.

COORDINATION AU SIÈGE DES NATIONS UNIES À NEW YORK

En 2015, le Bureau de liaison de New York continuera à jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'action du HCR. À cet effet, le bureau mènera des activités de sensibilisation concernant l'évolution du rôle du HCR dans la réponse à des situations d'urgence complexes, ainsi que des activités de communication auprès d'ONG partenaires, d'innovateurs, d'universitaires et de groupes de réflexion, afin d'approfondir la connaissance que des acteurs clés de la société civile basés à New York ont du mandat du HCR.

En participant activement à des groupes de travail et à des évaluations interinstitutions, le Haut Commissariat continuera à souligner la nécessité d'assurer la sécurité des personnes déplacées et l'accès des organisations humanitaires.

En étroite partenariat avec d'autres acteurs humanitaires, le HCR plaidera pour que les solutions durables destinées aux personnes relevant de sa compétence soient intégrées au programme de développement pour l'après-2015. Les autres domaines où l'engagement stratégique sera soutenu concerneront notamment la diffusion de pratiques optimales et d'instruments de protection aux fins de la prévention de la violence sexuelle et sexiste ; la satisfaction des besoins des personnes ayant des vulnérabilités particulières pendant le déplacement et la réintégration ; et l'intégration des stratégies de protection élaborées par le module global de protection dans les réponses interinstitutions des Nations Unies.

PARTENARIATS AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Les Consultations annuelles avec les ONG constituent toujours un forum important pour échanger des expériences sur des questions régionales et thématiques d'intérêt commun. Réunissant plus de 400

participants provenant du monde entier et tirant parti des initiatives menées sur les médias sociaux en 2014, l'édition 2015 de ce dialogue impliquera un nombre sans précédent d'acteurs de la société civile dans des questions concernant les réfugiés, les déplacés et les apatrides.

Le HCR continuera à renforcer sa collaboration avec les ONG sur le terrain. Au titre du suivi du Dialogue structuré du Haut Commissaire, des missions d'appui aux partenariats, menées par le HCR avec le CIAB et InterAction, faciliteront le dialogue sur le terrain et permettront de mieux identifier les possibilités d'améliorer l'application des principes de partenariat. De même, le déploiement du Modèle de coordination pour les réfugiés sera assuré en étroite collaboration avec les partenaires, ce qui offrira des opportunités de diffusion et de rétroinformation.

S'exprimant devant le Comité exécutif réuni à l'occasion de sa 65^e session à Genève le 3 octobre 2014, le Haut Commissaire s'est dit fermement convaincu de la nécessité d'un tel dialogue :

« ...Influencé par un philosophe allemand, Habermas, j'ai toujours eu la conviction profonde que ce qui est crucial, dans un système démocratique, c'est la communication permanente et réciproque entre le pouvoir politique et la société civile, et le fait que cette communication permanente et réciproque influe constamment sur les décisions politiques – et pas uniquement lorsqu'il y a des élections. Et ce que je crois vrai pour une démocratie nationale l'est aussi pour les organisations internationales. Ce qui est crucial dans la manière dont nous travaillons, c'est de communiquer en permanence avec la société civile, le mouvement des ONG, et de veiller à ce que cette interaction permanente influe sur les décisions que nous prenons et sur les stratégies que nous adoptons. »

– Le Haut Commissaire
António Guterres

Le HCR continuera à examiner, à réviser et à renforcer ses relations bilatérales avec des ONG clés au niveau global, afin de déterminer les priorités communes et les synergies possibles, tant dans les activités opérationnelles que dans le travail de sensibilisation, et à s'attaquer énergiquement à tout nouveau problème. Bon nombre de ces ONG collaborent aussi directement avec le HCR, dans le cadre d'initiatives comme l'Alliance pour les solutions, de l'élaboration d'outils et de guides soutenant les nouvelles stratégies globales, d'activités de sensibilisation mondiale et régionale sur des questions comme l'apatridie et le déplacement interne, et du travail de recherche et d'innovation.

Le Service de gestion des partenariats d'exécution coordonne les activités, communique des orientations et assure un soutien ainsi qu'un contrôle en matière de gestion des partenariats d'exécution. En 2015, le Service continuera de se consacrer en priorité à des consultations avec les partenaires et d'autres intervenants, afin de débattre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et de procédures visant à améliorer la responsabilisation, la souplesse opérationnelle et le partenariat en général.

UNE MULTITUDE DE PARTENARIATS POUR UNE MULTIPLICITÉ DE BESOINS

Les contributions et l'appui d'un vaste éventail de partenaires travaillant avec le HCR dans diverses situations sont mentionnés au fil des pages de cet Appel, en particulier dans les chapitres consacrés aux régions et aux pays. Les exemples présentés ci-après illustrent des partenariats transversaux dans des domaines thématiques.

Abris

La Stratégie globale du HCR pour les zones d'installation et les abris (2014-2018) a été lancée au début de l'année 2014 et présentée à des partenaires clés, dont ACTED, *Care*

International, le Conseil danois pour les réfugiés, le Conseil norvégien pour les réfugiés, la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC), la FICR, l'OIM et ONU-Habitat. Le HCR consolidera encore les partenariats existants, tout en élaborant des formes diverses et novatrices de collaboration avec le secteur privé et les milieux universitaires.

La constitution de capacités techniques relatives aux zones d'installation et aux abris, au sein du HCR et des organisations partenaires, est l'une des pierres angulaires de cette stratégie. Le HCR amplifie ses initiatives de formation et collabore avec des entités telles que la DDC et des établissements universitaires pour permettre à ses spécialistes de bénéficier d'une vaste gamme de compétences et des connaissances. Grâce à des accords de réserve avec des partenaires comme l'Agence suédoise pour la protection civile, Canadem, le Conseil danois pour les réfugiés et le Conseil norvégien pour les réfugiés, le HCR sera en mesure de déployer un personnel technique qualifié dans des situations d'urgence toujours plus nombreuses.

Eau

En 2014, le HCR, en partenariat avec le Comité international de secours (IRC), a lancé le projet « Coût de l'eau », qui prévoit l'élaboration d'un outil destiné à faciliter une meilleure planification et une gestion efficace des réseaux de distribution de l'eau, tout en assurant le volume d'investissements adéquat pour fournir de manière durable la quantité d'eau requise à la communauté réfugiée et à la communauté d'accueil. Dans le cadre du cycle d'élaboration, le HCR et l'IRC testent actuellement la méthodologie du coût du cycle de vie dans le camp de Bambasi, situé dans l'ouest de l'Éthiopie.

Santé de l'enfant

L'amélioration de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant est

un volet important de la Stratégie globale du HCR pour la santé publique (2014-2018) et bénéficiera d'une attention particulière dans les années à venir. Le HCR s'est engagé dans un partenariat avec *Save the Children* en vue d'élaborer un cadre d'action adapté aux jeunes enfants, qui sera mis en œuvre dans des situations de réfugiés. Ce partenariat permettra de fournir des orientations concrètes et de classer ces activités par ordre de priorité, ainsi que de mettre en œuvre et de réajuster la stratégie après 2015.

Éducation

En tant que membre actif du Groupe de travail du module de l'éducation et du Comité directeur du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence, le HCR a joué un rôle déterminant en attirant l'attention sur l'éducation des réfugiés au niveau international et en accordant la priorité au renforcement des partenariats avec les ministères de l'Éducation nationale, l'UNICEF et d'autres entités, en vue d'améliorer les services éducatifs offerts aux réfugiés. Collaborant avec des partenaires comme la Fondation Saïd, *Education Above All* et Vodafone, le HCR se félicite de cet élargissement de l'éventail des donateurs désireux de soutenir des programmes éducatifs innovants.

Migrations mixtes

Le HCR joue un rôle clé au sein du Groupe mondial sur la migration, du Forum mondial sur la migration et le développement (un processus piloté par des gouvernements) et du Groupe interinstitutions de coordination contre la traite des personnes.

De concert avec l'OIM, l'ONUDC, l'UNICEF, le HCDH et des ONG, le HCR s'efforce de trouver des approches pragmatiques pour traiter les situations où les questions d'asile et de migration se recoupent. Ces partenariats soutiennent une approche fondée sur les droits en matière de migration, en particulier dans les situations où les personnes relevant de la compétence

du HCR sont exposées à la traite et à d'autres formes d'abus.

Les défis liés à la protection des personnes déplacées qui, poussées par le désespoir, prennent la mer sont complexes et plus que jamais urgents. L'édition 2014 du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection sera consacrée à l'Initiative du HCR sur la protection en mer et fera appel à la participation d'un vaste éventail d'intervenants et de partenaires non traditionnels.

Détention

En 2015, le HCR poursuivra la mise en œuvre de l'initiative « Au-delà de la détention », une stratégie mondiale destinée à encourager les gouvernements et à soutenir les efforts qu'ils déploient pour mettre un terme à la détention des enfants réfugiés et demandeurs d'asile, et à promouvoir des solutions de substitution à la détention. Le HCR et la Coalition internationale contre la détention continueront à appliquer leur mémorandum d'accord sur les efforts conjoints visant à promouvoir des alternatives à la détention.

Normes juridiques

Afin d'élaborer des normes juridiques internationales pour la protection des réfugiés, des apatrides et des déplacés internes, le HCR continuera à travailler avec des universitaires et avec les milieux juridiques et judiciaires. La collaboration de l'Organisation dans le cadre de procédures judiciaires en cours autour du monde se poursuivra, tout comme sa collaboration avec des avocats, des organismes d'aide juridique, des cours et des associations de juges telles que l'Association internationale des juges aux affaires de réfugiés. En qualité de membre du réseau des Nations Unies sur la discrimination raciale et la protection des minorités, le HCR s'associera à d'autres organisations, en particulier le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, pour lutter contre la discrimination raciale.

Protection communautaire

Le HCR consolidera les partenariats existants et forgera de nouveaux partenariats avec des organisations ancrées dans les collectivités locales et les ministères compétents, afin de mettre à profit et de renforcer les initiatives de protection communautaires, en particulier avec les organisations des pays d'accueil qui jouent un rôle clé, au niveau local, dans l'aide aux personnes handicapées relevant de la compétence du HCR.

Protection de l'enfance

Le HCR fait équipe avec l'Université de Columbia (États-Unis) pour renforcer les programmes de protection de l'enfance dans le cadre de l'initiative *Safe from the Start*. Une première étude pilote a été réalisée au Rwanda et le travail sur le terrain se poursuit en Ouganda. Le Haut Commissariat continue à travailler en étroite collaboration avec un nombre croissant de partenaires, dont *Save the Children*, *RefugeePoint*, la CICM et le Comité international de secours, pour maintenir, développer et soutenir les capacités de protection de l'enfance.

Gestion de l'information

En novembre 2014, le HCR et ses partenaires, à savoir l'UNICEF, l'OCHA et le PAM, ont lancé le premier stage commun de gestion de l'information à l'intention de partenaires de réserve, accueilli par l'Agence suédoise de la protection civile. Ce stage a été mis au point pour répondre à des demandes de soutien et permettra de développer les programmes de renforcement des capacités de gestion de l'information offerts au personnel humanitaire.

Le partenariat récemment conclu avec le Bureau central de statistique de Norvège, le Conseil norvégien pour les réfugiés et le ministère norvégien des Affaires étrangères permet à des spécialistes de la statistique d'entreprendre des missions d'appui auprès des opérations du HCR. Dans le cadre de cette collaboration, un document

de synthèse sur les problèmes relatifs à l'établissement de statistiques sur le déplacement sera présenté à la Commission de statistique des Nations Unies en 2015.

Moyens de subsistance

Le HCR a créé un comité consultatif sur les moyens de subsistance, composé d'ONG spécialistes du développement, de donateurs, d'instituts de recherche et d'autres organismes onusiens. Parmi les membres du comité figurent des collaborateurs de premier plan des fondations Ford et Rockefeller, d'Oxfam Amérique, de Synergos, du réseau SEEP, du Centre du commerce international, de l'Organisation internationale du travail, du Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres, ainsi que des chercheurs de l'Université de l'Illinois et de l'Université du BRAC.

Modules globaux

Le HCR est chef de file du module global de protection et co-chef de file de deux autres modules globaux – abris, coordination des camps et gestion des camps – au sein desquels il partage respectivement ses responsabilités avec la FICR et l'OIM (voir le chapitre sur *l'Engagement auprès des déplacés internes*). ■

● *Le Programme alimentaire mondial*



Le PAM est l'un des plus importants partenaires du HCR. À l'heure où les besoins alimentaires mondiaux atteignent un niveau sans précédent, le PAM et le HCR restent fermement déterminés à lutter avec efficacité contre la malnutrition chronique et aiguë au sein des populations réfugiées.

La tendance croissante qui consiste à fournir une aide alimentaire aux populations déplacées en leur distribuant des espèces ou des bons modifie la manière dont les deux organisations travaillent avec leurs partenaires habituels, ONG ou homologues gouvernementaux. Un modèle d'accord tripartite, qui permettra aux bureaux de pays de clarifier les rôles et les responsabilités, est de ce fait en cours d'élaboration. La réduction considérable des rations

alimentaires distribuées aux réfugiés en Afrique a gravement compromis leur état nutritionnel et leur sécurité alimentaire. En raison de contraintes budgétaires, en 2014, le PAM a été obligé de réduire jusqu'à 60 pour cent les rations de certaines populations réfugiées. Le HCR et le PAM ont donc lancé conjointement une campagne de sensibilisation pour attirer l'attention sur les besoins financiers et sur la nécessité d'accorder aux réfugiés l'accès à des terres arables et à davantage de moyens de subsistance. De nouvelles stratégies destinées à cibler l'aide alimentaire et à renforcer l'autosuffisance pour réduire la dépendance vis-à-vis de l'assistance alimentaire sont étudiées dans le cadre de projets pilotes exécutés en Ouganda et au Tchad. ■

● *L'UNICEF*



De concert, le HCR et l'UNICEF travaillent sans relâche pour resserrer leur collaboration dans les opérations en faveur de réfugiés, notamment en ce qui concerne la planification, la préparation aux situations d'urgence et le partage d'informations, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la protection de l'enfance, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), et de la santé/nutrition.

L'UNICEF et le HCR continueront d'assurer une formation conjointe sur le secteur WASH, l'éducation et la protection de l'enfance en situation d'urgence à l'intention des partenaires de réserve, de sorte que les candidats au déploiement soient mieux à même d'appliquer leurs compétences, aussi bien dans les opérations pour des réfugiés que dans les opérations modulaires. La coordination du Programme conjoint

d'éducation se poursuivra dans plusieurs situations de réfugiés en Afrique, y compris à Dadaab (Kenya) et à Dollo Ado (Éthiopie) ; l'UNICEF et le HCR coprésideront des réunions régionales sur l'éducation, mobiliseront des ressources ensemble et mèneront des missions d'évaluation conjointe à l'échelle régionale.

Les deux organisations développeront leur collaboration sur le terrain dans les secteurs de la promotion de l'hygiène, de l'achat d'articles WASH, de la programmation WASH en milieu urbain et de l'étude sur le coût de l'eau entreprise par le HCR. Il est également prévu d'organiser conjointement des ateliers régionaux sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence nutritionnelle, et de renforcer la collaboration en matière d'évaluation des besoins nutritionnels et de planification. ■

Le HCR et le PAM rassurent les réfugiés à Maban sur les livraisons de vivres

Version adaptée d'un article d'actualité du HCR

2 JUIN 2014



HCR/P. RULASHE

Une mère déplacée avec son bébé sous-alimenté dans le comté de Maban au Soudan du Sud.

COMTÉ DE MABAN, Soudan du Sud, juin 2014 | Nadia Turimbil ne mâche pas ses mots : « Dans la région du Nil Bleu, ma famille et moi avons fui les Antonov. Dans l'Etat de Maban, c'est la faim qui nous fait souffrir. »

La comparaison est frappante. Nadia associe les avions de chasse qui l'avaient forcée à fuir son village du Soudan avec les récentes pénuries alimentaires dans le comté de Maban au Soudan du Sud.

La semaine dernière, elle faisait ce récit à Cosmas Chanda, le Représentant du HCR au Soudan du Sud, et à Michael Sackett, le Directeur du Programme alimentaire mondial (PAM) au Soudan du Sud, qui étaient en visite sur place. Ils étaient venus à Maban dans le nord-est du Soudan du Sud pour discuter avec les réfugiés et les organisations humanitaires des défis liés à l'acheminement des vivres depuis Juba, la capitale, vers d'autres localités dans le contexte d'insécurité au Soudan du Sud.

Nadia leur montre du doigt un groupe d'enfants qui se trouvaient non loin et qui écrasaient des fourmis volantes, apparues depuis le sol après les récentes pluies. « Ceci », explique Nadia à son auditoire captivé, « c'est ce que les enfants collectent pour compléter le peu de nourriture que nous recevons. »

Les réfugiés ont reçu une ration de sept jours en mars dernier, puis de la nourriture pour une période de 10 jours en avril et, enfin, des vivres pour 20 jours en mai. Au cours de la réunion de mercredi avec les représentants des réfugiés des quatre camps du comté de Maban : Doro, Kaya, Yusuf Batil et Gendrassa – le PAM leur a assuré faire tout son possible pour leur fournir une ration alimentaire complète de 30 jours en juin.

Parallèlement, le HCR et d'autres agences humanitaires étudient la possibilité pour les réfugiés de procéder à des cultures pour subvenir à leurs besoins en vivres. Le commissaire du comté de Maban a alloué aux réfugiés du camp de Kaya un terrain à cultiver d'une superficie d'un peu plus de cinq kilomètres carrés.

Le HCR progresse également, en collaboration avec la communauté d'accueil et les autorités locales, pour identifier des terrains agricoles dans les camps de Gendrassa, Doro et Yusuf Batil.

Ayant acquis plus de 45 tonnes de semences qui seront attribuées aux réfugiés lors de la

distribution alimentaire prévue la semaine prochaine, Cosmas Chanda du HCR espère qu'avec les efforts du PAM pour venir à bout des obstacles logistiques liés à la distribution de nourriture à Maban et fournir une ration complète ce mois-ci, les réfugiés utiliseront les semences pour cultiver plutôt que de les manger afin de compenser le manque de nourriture actuel. « La livraison de vivres a de nombreux effets », indique-t-il. « Bien que nous apprécions et soutenions le PAM dans ses efforts pour changer la situation, il était très important de rencontrer des réfugiés pour qu'ils nous expliquent leurs préoccupations. En effet, nous allons continuer à travailler pour régler ce problème jusqu'à ce que la ration de 30 jours soit rétablie ».

Ces paroles ont soulagé Nadia : « Tout ce que nous pouvons faire maintenant, c'est prier. Nous espérons le rétablissement de la paix dans ce pays ainsi que la fin des souffrances et des difficultés que nous endurons actuellement. » ○